



## Parcours de Soins des Patients du Service DDAM

Etude rétrospective du parcours de soins des patients du service Douleurs et Dysfonctionnements de l'Appareil Manducateur (DDAM) du Centre de Soins Dentaires du CHU de Rennes

**Responsable :** CHU de Rennes représenté par son représentant légal en exercice

**Délégué à la Protection des Données du CHU de Rennes**  
2 rue Henri le Guillou  
35033 Rennes cedex 9  
[dpo@chu-rennes.fr](mailto:dpo@chu-rennes.fr)

**Investigateur Coordonnateur :**

**Pr Dominique CHAUVEL-LEBRET et Dr Caroline MELOU**  
Pôle Odontologie – Service Douleurs et  
Dysfonctionnements de l'Appareil Manducateur  
2 Rue Henri le Guilloux, 35033 Rennes Cedex 9  
Tél : 02 99 28 24 00

## Note d'information

### Contexte

Les dysfonctionnements temporo-mandibulaires (DTM) sont des troubles musculosquelettiques responsables d'un ensemble de symptômes au niveau de l'appareil manducateur. Les patients souffrant de DTM connaissent parfois un parcours de soins long et erratique.

L'objectif principal de cette étude est d'étudier le parcours de soins des patients souffrant de dysfonctionnements temporo-mandibulaires.

Afin de répondre à cet objectif, nous souhaitons inclure 188 patients ayant bénéficié d'une consultation dans le service Douleurs et Dysfonctionnements de l'Appareil Manducateur (DDAM) du pôle Odontologie du CHU de Rennes, et pour qui un diagnostic de dysfonctionnement temporo-mandibulaire a été posé.

### Déroulement de l'étude

L'étude consiste en une lecture du dossier médical. Aucune visite ou examen complémentaire ne sera nécessaire.

Les patients ne seront pas contactés ni sollicités pour obtenir de nouvelles informations.

Une analyse des données (analyse statistique et statistiques descriptives) sera ensuite effectuée sur l'ensemble des dossiers (durée moyenne entre l'apparition des premiers symptômes de DTM et la première consultation dans le service DDAM ; nombre moyen et types de professionnels de santé consultés pour les symptômes de DTM avant la première consultation dans le service DDAM ; liens éventuels entre le diagnostic du DTM et la durée du parcours de soins).

Pour cela, tous les patients ayant bénéficié d'une consultation dans le service DDAM entre le 1<sup>er</sup> mai 2020 et le 31 décembre 2020 et ne s'étant pas opposé à la réutilisation de leurs données seront inclus.

Le Centre Hospitalier de Rennes est le responsable de cette étude.

Seules des données recueillies dans le cadre de votre prise en charge au CHU de Rennes seront collectées. Ces données concerneront :

- Le délai entre l'apparition des premiers symptômes de DTM et la première consultation dans le service DDAM du pôle Odontologie de CHU de Rennes ;

- Le nombre et le type de professionnels de santé consultés pour les symptômes de DTM avant la première consultation dans le service DDAM ;
- Le diagnostic de dysfonctionnements temporo-mandibulaires ;
- L'âge ;
- Le sexe.

Ces données, strictement nécessaires à la recherche, cibleront la première consultation dans le service DDAM. Le personnel impliqué dans cette cohorte est soumis au secret professionnel, tout comme votre médecin traitant.

Vous êtes libre de refuser de participer à cette étude ainsi que de mettre un terme à votre participation à l'étude à n'importe quel moment. Dans ce cas, vous devez informer, votre investigateur de votre décision. Cette décision n'aura aucune conséquence sur votre prise en charge médicale.

A l'issue de l'étude, et à votre demande, vous pourrez être informé(e) des résultats globaux de la recherche par votre investigateur.

Les données seront rendues accessibles au responsable de l'étude ainsi qu'à ses partenaires (personnes agissant pour son compte). Les données seront conservées pendant une durée maximale de 2 ans après la dernière publication des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche. Ils seront conservés jusqu'à 2 ans après la dernière publication des résultats de la recherche puis archivés pour une durée maximale de 20 ans après la fin de l'étude. Aucun transfert de données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne n'est prévu.

Conformément aux dispositions de loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi du 6 janvier 1978 modifiée) et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données personnelles. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données. Ces droits s'exercent auprès du praticien qui vous prend en charge et qui connaît votre identité ou du Délégué à la Protection des Données du CHU de Rennes ([dpo@chu-rennes.fr](mailto:dpo@chu-rennes.fr)).

Si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

*Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à contacter : Pr Dominique CHAUVEL-LEBRET et Dr Caroline MELOU  
Pôle Odontologie – Service Douleurs et Dysfonctionnements de l'Appareil Manducateur - 2 Rue Henri le Guilloux,  
35033 Rennes Cedex 9 - Tél : 02 99 28 24 00.*